



Affectation dans les formations à recrutement particulier (tous niveaux)

Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique¹

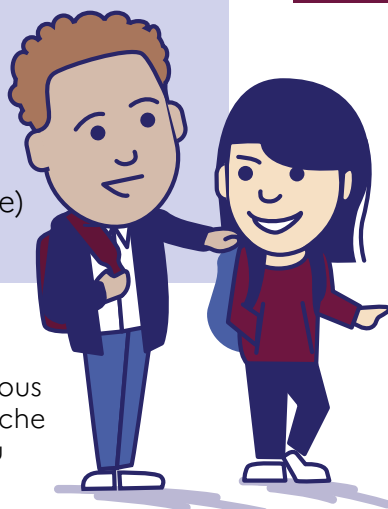
8 étapes simples :

- 1 - Je renseigne mes informations
- 2 - Je choisis mes cursus
- 3 - Je saisis les formations et les établissements souhaités **jusqu'à 10 vœux**, j'indique également les langues vivantes et les enseignements de spécialité demandés
- 4 - Je classe mes vœux par ordre de préférence
- 5 - Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande
- 6 - Je saisis mes notes à partir de mes bulletins scolaires (pour une candidature en lycée seulement)
- 7 - Je réponds aux questions
- 8 - Récapitulatif et transmission de ma demande

Calendrier de la campagne de candidature sur la plateforme

- Ouverture : **8 février 2021**
- Fermeture tous cursus sauf CHASE², double cursus, S2TMD³ : **2 avril 2021**
- Fermeture pour les candidatures CHASE, double cursus, S2TMD (collège et lycée) : **30 avril 2021**
- Parution des résultats : **15 juin 2021** (collège) et **30 juin 2021** (lycée)

Des interlocuteurs sont à votre écoute afin de vous accompagner et vous aider dans cette démarche numérique, à l'école, au collège, au lycée.



Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.

L'ensemble de la procédure se déroule sur votre espace personnel. Si vous n'en avez pas, il vous sera demandé d'en créer un pour compléter votre première demande.

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature en cursus spécifique ?

Rendez-vous sur :
<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves>
("Déposer en ligne un dossier d'affectation ou de candidature en cursus spécifique")

¹ Parcours artistiques (musique/danse/théâtre), parcours sportifs d'excellence, sections internationales, orientales, binationales

² Classes à horaires aménagés sportifs d'excellence

³ Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse